

Les  
**Annales**  
du  
**Mont-St-Michel**

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL  
ET  
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

63<sup>e</sup> Année — N<sup>o</sup> 2



FÉVRIER 1937

REDACTION ET ADMINISTRATION :  
Au Mont Saint-Michel (Manche)  
Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5.  
Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42. Rennes.

ABONNEMENTS

FRANCE :  
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent  
de Janvier.

ÉTRANGER :  
Un an : 7 francs

Imp. Fr. Simon, Rennes.



## AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, au Mont Saint-Michel et dans l'ordre de leur réception. Conformément au Droit canonique, nous déclarons que nous nous réservons de faire dire ailleurs les messes qu'il nous serait impossible de célébrer au Mont Saint-Michel. — Honoraire : 12 francs.
- 2° **Archiconfrérie de l'Archange Saint Michel.** — Etablie au Mont Saint-Michel le 16 octobre 1867, enrichie de nombreuses indulgences, elle compte plusieurs millions d'Associés. Son but est d'honorer saint Michel, combattre Satan et ses suppôts, exalter la sainte Église et son auguste Chef, obtenir la grâce d'une bonne mort et la délivrance du Purgatoire. — On s'associe en donnant ses nom et prénom, directement ou par l'intermédiaire d'un zélateur. — L'offrande, facultative, donne droit au billet d'admission.
- 3° **Consécration des Petits Enfants.** — Pour consacrer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer ses nom et prénoms, date et lieu de naissance, avec une offrande de 2, 3 ou 6 francs. — Un cierge brûlera devant la statue de saint Michel. Le cachet de consécration sera envoyé aussitôt.
- 4° **Neuvaines.** — On peut nous demander des neuvaines de prières à diverses intentions. De préférence du 15 au 23 de chaque mois. Offrande facultative.
- 5° **Lampes.** — C'est une salutaire pratique d'entretenir une lampe devant la statue de saint Michel pendant neuf jours, un mois, un an. — Prix : 10 francs pour neuf jours.
- 6° **Cierges.** — On peut nous confier la mission d'allumer des cierges devant les statues de saint Michel ou de Notre-Dame. — Prix : 0 fr. 75 ; 1 fr. 50 ou 3 francs.
- 7° **Annales du Mont Saint-Michel.** — Revue mensuelle, organe du pèlerinage et de l'Archiconfrérie. — Prix de l'abonnement : 5 francs pour la France ; 7 francs pour l'étranger ; 10 francs abonnement de soutien. — Abonnements collectifs. Dix personnes peuvent se cotiser à raison de 0 fr 50 par an et faire circuler la Revue entre elles.
- 8° **Ex-voto.** — En reconnaissance à saint Michel, il est louable d'offrir un objet destiné au culte dans l'église de l'Archange. Nous consulter toujours avant de faire offrande.

Adresser toute correspondance à **M. le Directeur des Annales, au Mont Saint-Michel (Manche)**. — Joindre un timbre pour réponse.

Chèques postaux : 4-42, Rennes. Téléphone, 5.

Contre deux timbres de cinquante centimes, nous envoyons la *Notice sur le Mont Saint-Michel et ses œuvres*, indispensable à quiconque s'intéresse au culte de l'Archange saint Michel.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR NOTRE NEUVAINES MENSUELLE : *Pour le retour des gouvernements à l'esprit chrétien* (p. 17). — INTENTION MISSIONNAIRE : *La Jeunesse des Indes et de Ceylan* (p. 18). — MEMENTO (p. 20). — LA SAINT-MICHEL : *Usages et Coutumes en Pays anglo-saxon* (p. 21). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Associés* (p. 23) ; *Consécérations* (p. 23) ; — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL (p. 25). — LE MONT SAINT MICHEL A TRAVERS LES SIÈCLES (*Suite*) (p. 26). — ACTIONS DE GRACES (p. 31). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 32). — BIBLIOGRAPHIE.

### Pour notre Neuvaine Mensuelle

1

#### Pour le retour des gouvernements à l'esprit chrétien

UN savant catholique anglais a écrit, il y a une vingtaine d'années, un livre rempli de vues pénétrantes sur l'Église et le progrès du monde. Il fait remarquer qu'il est beaucoup plus difficile de ramener à l'Église ceux qui l'ont connue et qui l'ont abandonnée, que d'y amener ceux qui ne l'ont jamais connue. Il est plus facile, dit-il, de convertir des pré-chrétiens que des post-chrétiens.

Il suffit de regarder l'Europe actuelle pour se rendre compte que la plupart des gouvernements qui la composent appartiennent au premier groupe. Ces hommes sont des chrétiens qui ont renié l'Église et son enseignement.



Les uns sont violemment antireligieux et persécutent toutes les formes de religion, même la simple idée de Dieu ; d'autres s'attaquent spécialement à l'Eglise catholique parce qu'elle est la plus puissante et la plus solide ; d'autres s'abritent derrière une neutralité qui équivaut trop souvent à une négation. Tous combattent directement ou indirectement l'enseignement de l'Eglise et surtout ses lois morales.

Le Seigneur a dit : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ». Les gouvernements ont adopté la première partie de cette sentence ; ils l'appliquent avec une vigueur souvent implacable. Mais ils oublient, ils laissent dans l'ombre, ils effaceraient s'ils le pouvaient, la deuxième partie de la sentence : « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu. »

Aussi leurs efforts pour gouverner les multitudes immenses en vertu de leur autorité purement humaine apparaissent de plus en plus impuissants. Ils parlent de paix, ils proclament leur volonté d'imposer la paix, et en réponse le spectre de guerres nouvelles grandit au ciel de l'Europe.

La seule source de la paix parmi les hommes est la charité chrétienne, et la charité chrétienne c'est l'amour de notre commun Dieu et Père qui est dans les cieux, et de tous nos frères dans le Christ.

Nous demanderons durant ce mois que la flamme de la charité divine éclaire et anime les gouvernements pour le salut du monde.

## II

### Pour la jeunesse des Indes et de Ceylan

Le mois dernier, nous étions invités à prier pour les chrétiens qui vivent en pays musulmans. Ce mois-ci, notre attention est attirée vers la jeunesse des Indes et

de la grande île de Ceylan. Ces jeunes gens, nous entendons ceux de 14 à 25 ans environ, sont ou bien païens ou bien musulmans ou bien en petit nombre chrétiens. Ces jeunes chrétiens, minime troupeau perdu dans la grande masse hostile, ont besoin du secours de leurs frères des autres pays pour résister aux influences de toutes sortes qui pèsent sur eux. Il faut d'abord les défendre contre les attractions du milieu dans lequel ils vivent, contre l'entraînement vers le retour au paganisme national, contre les licences morales, contre la tiédeur et le découragement qui envahissent souvent les isolés. Il faut aussi les aider à compléter leur formation chrétienne et à faire naître en eux le désir de l'apostolat, le désir de répandre autour d'eux la lumière chrétienne. C'est alors que germeront dans leurs rangs les vocations au sacerdoce et à la vie religieuse.

On connaît les mouvements nationalistes qui fermentent dans ces pays. La haine des Européens, qui sont venus trop souvent en exploitants de pays conquis, menace d'englober les missionnaires catholiques. Il est donc urgent de constituer sur place un clergé indigène. Ce fut une des préoccupations dominantes du Souverain Pontife Pie XI : convertir les peuples par l'exemple et la prédication de leurs frères de race.

Nous obéirons donc à la pensée et au désir du Saint-Père en priant durant ce mois l'archange St-Michel de venir au secours du peuple de Dieu qui habite l'Inde aux richesses fabuleuses et les rivages enchanteurs de l'île de Ceylan.

---



## MEMENTO

MESSES. — *Chaque lundi du mois de Février, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel.*

*Samedi 6 Février, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des œuvres du Mont Saint-Michel.*

*A l'autel de Saint Michel (et à 7 heures autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée : 2, 9, 16, 23, 27 Février; 2, 9, 16, 23, 29, 30 Mars.*

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN FÉVRIER : 1° *Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou dans les huit jours suivants. Même indulgence pour tout autre Neuvaine et dans les mêmes conditions.* — 2° *Jour au choix Récitation quotidienne du chapelet de Saint-Michel.* — 3° *Jour au choix, Archiconfrérie de Saint Michel.*

NEUVAINÉ GÉNÉRALE DE MARS DU 15 AU 23. — *Intention principale : Les persécutés pour le Christ.* — *Intention missionnaire : La conversion des Indiens d'Amérique.*

---

Ai-je payé mon abonnement aux Annales pour 1937 ?

Au lieu de me lamenter sans fin sur la misère des temps présents, me suis-je rappelé l'intervention merveilleuse de Saint Michel lorsqu'il y avait « grande pitié au pays » ?

Ai-je travaillé à faire connaître et aimer la prière nationale à Saint Michel pour la France ?

---



## La Saint-Michel

### Usages et Coutumes en Pays Anglo-Saxon

UN journal australien, *The Age*, de Sydney, a publié dans son numéro du 26 septembre 1936 un article dont nous donnons ci-dessous la traduction libre :

La fête de Saint Michel, le 29 septembre, est depuis des siècles le jour où l'on procède en Angleterre à l'élection des autorités civiles et municipales. A Londres, c'est en grande solennité que les sheriffs et aldermen (conseillers municipaux) prêtent serment, et que le Lord Maire, pour l'année suivante, est élu. Cet usage n'existe pas en Australie.

Saint Michel est mentionné plusieurs fois dans la Bible. Il y apparaît comme un guerrier, le chef des armées célestes, le vainqueur des esprits mauvais. Il faut avouer que les usages populaires associés à sa fête s'élèvent moins haut, et se consacrent plutôt autour d'un objet plus modeste : l'oie de la Saint-Michel. Il est si humain qu'un mets délectable serve pour ainsi dire de point de repère à la mémoire des foules. En Angleterre, il n'est presque aucun *home* où la table de famille ne s'orne de l'oie traditionnelle le 29 septembre.

Pour quelle raison ce succulent oiseau est-il associé à la fête de Saint Michel ? On raconte communément ceci : la reine Elizabeth d'Angleterre était à dîner et mangeait de l'oie au moment où lui fut annoncée la défaite de la grande Armada espagnole : en souvenir de ce grand événement, la reine ordonna que chaque année à cette même date on lui servit des oies. Malheureusement, cette bonne histoire ne résiste pas à la vérification, car l'Armada fut détruite entre le 21 et le 25 juillet et il est difficile de croire que, même en ce temps-là, la nouvelle mit deux mois pour parvenir en Angleterre. En réalité, la coutume dont nous parlons doit être née d'un usage rural : les tenanciers agricoles avaient l'habitude d'offrir une oie à leurs propriétaires en payant leur terme. C'était peut-être une manière habile de s'attirer la bienveillance du seigneur quand la somme due n'était pas



versée à l'échéance. A ce moment de l'année, les oies sont nombreuses et tout à fait à point. Les propriétaires terriens en recevaient sans doute plus qu'ils n'en pouvaient consommer; il en offraient à leurs amis et ainsi l'oie devint le plat traditionnel du 29 septembre.

En deux régions au moins de l'Angleterre, il existe une foire aux oies. La plus importante se tient à Nottingham, le 2 octobre, et rassemble d'immenses troupes de ces volatiles qui sont amenés des marécages du Lincolnshire. Une des rues de la ville, et précisément du côté de Lincolnshire, s'appelle encore la *Porte de l'Oie*. A Great Crosby, qui se trouve à une douzaine de kilomètres de Liverpool, se tient aussi chaque année une foire aux oies. Elle a lieu après la récolte et elle constitue une sorte de fête de la moisson pour les fermiers de la région. Mais, chose curieuse, il est rare que l'on mange des oies à l'occasion de ces réjouissances.

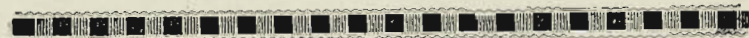
Au temps jadis, quand la vie offrait plus de tranquillité et plus de loisirs, quand n'existaient ni cinéma, ni radio, ni matches de football, de cricket, de golf, ni autres tournois de ce genre, les gens étaient sans doute plus simples, et se contentaient de plus simples distractions. Dans les villages de l'ancien temps, le dancing ne s'ouvrait pas chaque samedi soir et les jeunes filles devaient chercher ailleurs leurs futurs époux. Ainsi, dans l'Ouest de l'Angleterre, existait la coutume suivante le jour de la Saint-Michel : les jeunes filles allaient cueillir le long des haies les pommes sauvages, puis dans un grenier elles formaient avec ces pommes les initiales des noms de leurs prétendants éventuels. Les initiales de l'année passée que l'on trouvait dans le meilleur état indiquaient le meilleur parti à choisir.

En ce même jour, les garçons s'amusaient d'une autre manière. Réunis dans un champ, ils choisissaient l'un d'entre eux comme guide puis partaient à sa suite à travers la campagne, sautant fossés, haies, marécages et broussailles. Toute personne rencontrée était saisie par les bras et envoyée ricocher comme une balle de l'un à l'autre des membres de la bande. Naturellement, les aubergistes devaient leur fournir bière et gâteaux, et le jeu devenait parfois brutal.

Le manoir de Roscarrack, en Cornwall, devait payer une taxe de 9 livres sterling sous le porche de l'église, le matin de la Saint-Michel, avant le lever du soleil. Dans le comté

d'Essex, une cérémonie religieuse avait lieu au moment du lever du soleil. En Gloucestershire, des touffes de lierre, des branches ou des bouquets de fleurs étaient accrochés à l'extérieur des maisons privées pour indiquer qu'on y servait à boire. Ces vieilles coutumes n'étaient pas spéciales à l'Angleterre, elles existaient aussi dans les îles de la côte ouest d'Ecosse et en Irlande. Dans ce dernier pays, l'usage voulait que dans le « gâteau de la Saint-Michel » on cachât une bague (comme la fève du gâteau des Rois); ce gâteau était partagé entre les personnes non mariées, et celui qui dans son morceau trouvait la bague était assuré de se marier dans l'année.

Ces antiques superstitions ne sont pas mortes, car beaucoup de gens de nos jours risquent leur avenir sur des pratiques beaucoup plus frivoles.



## La Vie de l'Oeuvre

**N**OUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 décembre 1936 au 15 janvier 1937 : 433 nouveaux associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint Michel.

**CONSÉCRATIONS.** — Du 16 décembre 1936 au 15 janvier 1937, 123 enfants ont été consacrés à Saint Michel et à Notre-Dame des Anges.

Georgette et Lucienne Deneux (*Petit-Argueil*) ; Joséphine Brard (*Fougères*) ; Jean Lemarchand (*Taillebois*) ; Germaine Ferrol (*Lyon*) ; Jean Drouillot ; Paulette et Georges Vissac (*Aurillac*) ; Hélène d'Aligny (*Montmercy-la-Ville*) ; Daniel Hainsselin (*Maignelay*) ; Eliane Noirez et René Brandmayer (*Morville-sur-Nied*) ; Andrée, Michelle, Anne, Monique, Elisabeth Guillorin (*Nantes*) ; Joseph Guérin, Louise Briand, Christianne Renaud, Henri Delaroux, Yvette Rouault (*Nantes*) ; Etienne Daudin (*Paris*) ; Serge Douté (*Boissy-le-Sec*) ; Pierrette et Bernard Bois (*St-Sulpice de Favières*) ; Marie-Madeleine Baelde (*Ecloo*) ; Antoine Bénard (*Ancretteville*) ; Alice Sauva-

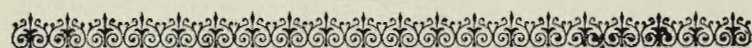


geot (*Esnoms-au-Vol*); Eliane Laurain (*Sorcy*); Michel Cottard (*Evreux*); Michelle Cottreau et Agnès Gronsin (*Beaulieu-sous-la-Roche*); Joseph Lerouxel (*Saint-Pierre-Eglise*); Michelle Lebouleur (*Bois-Colombes*); Marie-Lucienne Schieber (*Steige*); Paul et Georges Laiolo (*Nice*); Olivier de Menthon et Laure de Sainte-Seine (*Dijon*); Alice, John et Virginia Warwick; Xavier, Edwards et Ignacio Velasco (*Rome*); Marc, Christiane, Marie-Thérèse et Simone Archambault (*Chalons-sur-Marne*); Bernard Le Polle (*Liernais*); Bernadette Colliard (*Dijon*); André et Claude Debras; Colette Canonne (*Maretz*); Maurice et Michel Bedouet (*Sillé-le-Guillaume*); Suzanne Mary (*Perpignan*); Lily Agnew, Mary Agnew, Mary Bereland, Annie Carey, Mona Kennedy, Sheila McAllister, Rita Law, Teresa McKee, Kathleen McNally, Sheila McNeill, Lily Robinson, Joan Boyle, Veronica Byrne, Cassie Carey, Joan Delaney, Philomena Higgins, Marie McQuillan, Jenny Nelson, Imelda O'Loan, Eithne O'Loan, Sara Doherty (*Saint-Louis, Couvent, Ballymena, Ireland*); Jacques Dufresne; Roger Delahaye, Bernard Mahé; Thérèse Burmouf; Albert Delacour; Raymond Hélaine; Michel Leconte, Raymond Marie; Geneviève Marie; Agathe Saudroy; Marie-Madeleine Monroq; Michel Joret (*Quettreville*); Marie-Rose Gazengel (*Lingèvres*); Marie-Claire Delaunay (*Paris*); François Balard (*Hanoï*); Jean Battesti (*Nice*); Michel Réchaussat (*Montalivet*); Agnès Pagès (*Perpignan*); Renée Bayon; Louis Deschamps; Pierre Grenet; Bernard Goguyer-Desagnes; Paul Pezant; Gaëtan Bonnet (*Dun-le-Polliteau*); Raymonde Roger (*Varneville-Bretteville*); Jacques Chéron (*Yvetot*); Léon Roger (*Neuville-Vire*); Abel et Michel Guiraud; Fernande Rouanet; Aline Boyer; Arlette Petit; Gilbert Cauquil; Marie-Thérèse Guilbert; Gervais et Denis Cauquil; Georgette Barilhès (*Villelongue*); Marie-France Deville et Michel Deville (*Lyon*); Michel, Etienne, Jean-Marie, Claude et Geneviève Briois (*Noyelle-Vion*); Les enfants de l'école libre de filles de *Saint-Folquin*, Pas-de-Calais.

*Pour notre sacristie.* — Reçu linges et parure d'autel brodés en l'honneur de St Michel.

*Pour notre bibliothèque.* — Reçu plusieurs livres.

Merci.



## Chronique du Mont Saint-Michel

Au moment où partait à l'imprimerie le numéro des Annales de Janvier, à la date du 17 Décembre dernier, le siège de l'Archiconfrérie connut le deuil, l'Ange du Seigneur ayant rappelé à Dieu, de façon presque subite, le fidèle secrétaire des œuvres de Saint-Michel que fut, pendant 34 ans, Monsieur Pierre Grandin. Quand la mort fauche sur le rocher, chose rare mais non inouïe, toutes les familles qui y résident le ressentent profondément. On le vit bien aux obsèques du cher défunt. Ce fut l'unanimité dans la prière, ainsi qu'il l'avait désirée. Pierre Grandin était conseiller municipal du Mont et secrétaire du Syndicat d'Initiative. Il avait surtout à remplir un rôle de grande confiance aux Annales. La façon consciencieuse dont il s'en acquitta toujours lui valut l'honneur de recevoir en 1923 la Médaille Bene-Merenti, puis de devenir, en 1934, membre de la Noble Association des Chevaliers Pontificaux. Daigne l'Archange « Peseur d'Ames », qu'il servit si longtemps, lui être miséricordieux. Daigne aussi saint Michel lui choisir, sans trop tarder, parmi les nombreux membres de l'Archiconfrérie un successeur prudent et discret qui, partageant notre vie à l'ombre de la Merveille, passera des jours paisibles loin de l'agitation des hommes.

\*\*

Vous chercheriez vainement en Décembre au Mont l'agitation de l'été. Et pourtant, un organisme puissant, très 20<sup>e</sup> siècle, n'a-t-il pas essayé de la créer, aussi édifiante que possible, il est vrai, à l'occasion des fêtes de Noël. L'Office de tourisme des Chemins de Fer de l'Etat entreprit donc dès Novembre une campagne de publicité moderne pour lancer l'idée d'une Messe de Minuit au Mont, avec illumination de l'abbaye et des remparts, suivie, bien entendu, d'un réveillon. La partie musicale serait assurée par l'orchestre d'instruments anciens dirigé par Henri Casadesus, et composé de quinton, viole d'amour, viole de gambe, basse de viole et clavecin. Un baryton digne de l'orchestre l'accompagnerait. Ainsi fut dit et fait pour la satisfaction artistique et, Dieu le veuille, pour l'édification de ceux qui ne craignirent d'affronter



ni la distance ni les brouillards en cette nuit de Noël 1936. On vint un peu de Rennes, davantage de Paris et des environs. Le nombre des places étant limité, force avait été d'agir en conséquence. Ont droit de le regretter ceux-là seuls qui ne sont plus tout à fait assez chrétiens pour goûter le charme d'une fête de Noël dans leur église paroissiale et qui sont cependant, pour cet anniversaire, à l'affût d'autre chose que d'un confortable réveillon.

\*\*

- Et la digue ?
- Elle tient.
- Mais non, elle est coupée. Je vous l'affirme !
- Ah ! Et par qui ? Par les députés ou par la tempête ?
- Par les députés, par eux-mêmes, vous dis-je : Vous n'avez donc pas suivi le vote du budget ! C'est même, paraît-il, une opération qui va permettre de réduire le déficit des Finances.
- Bravo !... Mais alors pourquoi tout à l'heure ai-je vu, de mes yeux vu, deux sympathiques cantonniers qui entassaient sur le dos de la « *condamnée à mort* » des mètres cubes de gravier ? En vue de la coupure immédiate, ou peut-être... de son maintien renforcé ?
- L'avenir nous le dira !

Le 15 Janvier 1937.

L. B.

---

## Le Mont Saint-Michel à travers les Siècles

(Suite)

### CE QU'A PU VOIR MON AÎME...

**R**APPORTANT le discours de l'Evêque à ses chanoines :

« Et ne me contentant pas (après le premier avertissement) de prier plus fervemment sur ce sujet, je commençay à jeusner et veiller plus que de coutume, et à sustenter les pauvres avec un soin très particulier, ainsi qu'avez pu voir des jours passés, espérant que par le moyen de leurs prières j'obtiendrais ce

Voir Annales de Janvier, pages 10 à 14.

dont mes péchez me rendoient indigne (un signe sensible de la volonté divine). Enfin hier, m'estant couché, j'eus beaucoup de peine à m'endormir, la pensée de ces visions précédentes me venant toujours en l'esprit ; néanmoins, à la parfin, la lassitude du corps assoupit tous mes sens.

« Etant ainsi endormy, voicy que je vis cet Archange qui me reprenoit... de mon incrédulité et me blasant d'être trop tardif à croire, me donna un coup de doigt sur la teste, dont vous en voyez la marque. Alors, tout tremblant de peur, je lui demandai à quel endroit du Mont de Tombe il désirait qu'on lui érigeât cet oratoire. Il me dit qu'il voulait que ce fut au lieu où je trouverais un taureau lié qu'un larron a desrobé naguères et caché en ce mont, espiant l'occasion de le pouvoir mener au loin pour le vendre, et m'a engagé de le rendre à celui auquel il appartient. Quant à la grandeur de l'oratoire, il m'a dit que ce serait tout l'espace que je trouverais foulé des pieds du taureau. » (1).

L'évêque d'Avranches résolut alors de se rendre sur le Mont Tombe, et fut accompagné d'un grand nombre de ses vassaux.

Le sommet de ce monticule, encombré de ronces, était couronné d'énormes pierres s'opposant à la construction projetée. Le premier travail qui s'imposait était de détruire ces rocs gênants. Tous s'y employèrent avec ardeur, mais le granit restait inébranlable.

A son de trompe, l'évêque fit réclamer l'aide de tous ses vassaux. Une foule considérable accourut à cet appel; mais les efforts réunis échouèrent lamentablement.

Soit insuffisance des moyens, soit pour toute autre raison, les pierres récalcitrantes demeuraient indéracinables.

Cependant, un pauvre paysan d'Astériac, village voisin du lieu, étant occupé aux champs, n'avait pas été touché par l'appel de l'Evêque. Alors qu'il se reposait, appuyé sur sa bêche, une voix inconnue vint lui frapper les oreilles: « Au Mont Tombe, dans la forêt, ton seigneur aurait besoin de toi. Souviens-toi de sa bonté, de ses vertus, et accours avec les tiens pour lui prêter main-forte. »

Surpris et un peu inquiet à la pensée d'un danger menaçant son pasteur, le paysan rentra tout de suite en sa chaumière, et, à ses fils étonnés de le voir si tôt :

(1) Hist. Gen. du Mont St-Michel au péril de la Mer. I. p. 23-24.



Enfants, suivez-moi, notre Seigneur d'Avranches est sans doute en difficulté sur le Mont Tombe. Une voix m'en a averti, Ne perdons pas un instant. »

Incontinent, la petite troupe s'achemina à travers la forêt. Quand ils abordèrent le rocher, un murmure de surprise et de joie les accueillit. Ce renfort inattendu réveilla le courage et, de nouveau, l'assaut fut donné aux cailloux. Toujours en vain !

Aubert appela près de lui les nouveaux arrivés :

— Comment se fait-il que vous soyez venus si tardivement et que vous n'ayiez pas obéi à mon premier appel ?

— C'est que, Monseigneur, nous n'en avons rien ouï.

— Et qui donc, après coup, a pu vous prévenir ?

Le paysan raconta ce que nous venons de relater.

— Tu as donc amené avec toi tous tes enfants.

— Oui... c'est-à-dire non..., Monseigneur, car le dernier, bien sûr, ne pourrait nous être utile. Il est encore au berceau.

L'Evêque réfléchit un instant :

— Va le quérir sur l'heure...

Le bébé, déposé dans les bras du prélat, eut un sourire d'une douceur ineffable, et Aubert ayant fait toucher le pied gauche de l'enfant à la pierre récalcitrante, celle-ci bascula aussitôt, roulant au pied de la montagne où elle se trouve encore. C'est en effet sur cette assise rocheuse qu'est édifiée la chapelle Saint-Aubert au N.-O. du Mont.

Dom J. Huysnes, qui rapporte cette belle légende, a cette jolie conclusion :

« Dieu a élevé les choses infirmes et faibles de ce monde pour confondre les forts et les puissants. »

Les travaux se poursuivirent régulièrement et bientôt s'éleva, en l'honneur de l'Archange, un temple de forme circulaire, pouvant contenir environ une centaine de fidèles.

Le service divin fut assuré par un groupe de douze chanoines que le fondateur dota sur sa cassette personnelle.

Sur ce roc aride, l'eau était rare. Aubert, encore une fois, reçut l'inspiration céleste, et, sur les indications de l'Archange, une source fut trouvée au pied du rocher, source actuellement tarie, mais dont l'emplacement est toujours très visible.

Aubert, voulant donner à sa pieuse fondation une auréole plus belle, résolut de se procurer quelques reliques authen-

tiques. Une ambassade fut envoyée en Italie, à la basilique du Mont-Gargan, pour demander aux religieux un fragment de la table de marbre sur laquelle l'Archange s'était manifesté et une parcelle du vêtement écarlate abandonné par lui.

Admirablement reçus par leurs frères, les chanoines furent comblés et revinrent vers leur patrie.

Nous ne parlerons pas de leur retour. Ils furent considérablement retardés, car, sur leur passage de nombreux miracles se produisaient et les foules anxieuses et pleines de foi accourraient se mettre sous la protection du prince des Anges. Leur voyage dura, paraît-il, un an. A leur arrivée, une surprise les attendait.

Là où, à leur départ, il n'y avait que forêt et halliers, une vaste grève recouverte par la mer entourait le Mont couronné de son église.

Depuis longtemps, en effet, un affaissement géologique avait peu à peu amené le sol de la forêt à se trouver légèrement inférieur aux niveaux possibles de certaines grandes marées.

Une de ces marées, particulièrement haute, et, en outre, poussée par une violente bourrasque du N.-O., s'était produite au mois de Mars 709. La mer furieuse était montée à l'assaut de la forêt et cette dernière fut presque entièrement engloutie. Seuls les points culminants furent protégés. Le Mont Tombe et le rocher de Tombelaine restaient seuls à émerger des sables.

Arrêtés au village d'Astériac, en attendant le jusant, les porteurs de reliques écoutaient pleins d'admiration le récit de ces récentes merveilles et ne doutaient certes pas que ce fut la volonté de l'Archange de placer son sanctuaire au « péril de la mer ».

Une pauvre femme aveugle avait réussi à se faire porter dans l'ombre du reliquaire. A peine y eut-elle pénétré qu'elle tomba à genoux, criant : « Qu'il fait beau voir ! Qu'il fait beau voir ! », et qu'une fervente prière d'amour et de reconnaissance montait de son cœur vers le ciel.

C'est depuis ce temps que le village d'Astériac fut baptisé « Beauvoir » (1).

Dom Thomas Leroy semble affirmer que l'apparition eut lieu à l'époque où la mer avait déjà ravagé la forêt de Scissy.

(1) Petite agglomération située à 4 km. du Mont St-Michel.



Il indique bien que la mer a englouti peu à peu la forêt, mais ne précise aucune date. Cependant, la mission envoyée par Aubert au Mont-Gargan fut toute surprise à son retour, un an après, de trouver la mer là où, à son départ, il y avait une forêt. Ceci indiquerait bien que le phénomène a eu lieu en un laps de temps de moins d'un an, et que la marée de Mars 709, dont Le Roy ne parle pas, a pu achever la ruine de la région sylvestre.

Plus loin, Le Roy revient un peu sur son affirmation et déclare au sujet du retour des envoyés au Mont-Gargan qu'ils firent prévenir l'Evêque de leur arrivée, n'ayant pu passer à cause de la mer qui, pendant leur absence, avait détruit ce qui restait de forêt depuis Tombelaine jusqu'à Avranches.

L'arrivée des reliques au Mont Saint-Michel se place au 8 Mai de l'année 709.

L'Evêque Aubert rendit son âme à Dieu le 10 septembre 725.

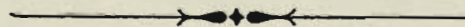
Le Mont Saint-Michel avait déjà une renommée immense, de tous côtés les pèlerins affluaient. Les grands de la terre venaient se prosterner devant l'Archange, et les offrandes de plus en plus généreuses firent de la collégiale une des plus riches du royaume. Rollon, devenu chrétien, voulut expier ses brigandages par ses libéralités. Le Mont Saint-Michel placé dans son apanage fut largement partagé.

C'était là le piège tendu par Satan ! Voyant leur trésor s'augmenter sans cesse, les chanoines voulurent profiter des plaisirs de la vie ; l'austère discipline se relâcha.

Richard Ier, troisième duc de Normandie, fort pieux, résolut de sévir. Voulant que son intervention ait toute la régularité nécessaire, il obtint du Pape Jean XIII et du Roi Lothaire l'autorisation de rétablir l'ordre. Il fit savoir aux chanoines qu'ils eussent à reprendre un genre d'existence plus conforme à leur caractère ou à quitter le sanctuaire. Deux seulement acceptèrent de rester : l'un, Durand, obéissant à un sentiment de sincère contrition, l'autre, Bernier, en vue de dérober dans un but lucratif les ossements vénérés de saint Aubert.

Le Duc Richard fit alors appel aux moines de l'Ordre de Saint-Benoît. Ces derniers prirent possession du Moustier en 966 et avec eux le Mont Saint-Michel va connaître une ère de splendeur qui illuminera le monde.

(A suivre.)



---

## ACTIONS DE GRACES

---

**DÉCLARATION.** — *Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.*

**Alpes-Maritimes :** Mentionnez dans vos actions de grâces à Saint-Michel la réalisation d'un retour à Dieu. T. C. — **Aude :** Encore une fois, j'ai été exaucée par Saint-Michel : mon plus jeune fils a été reçu à son examen en Octobre. J. P. — **Calvados :** 5 Messes d'actions de grâces pour faveur obtenue par l'intercession de Saint-Michel. L. A. — **Finistère :** 10 Messes d'actions de grâces à Saint-Michel en remerciement de sa protection sur nous pendant l'année 1936. X... — **Haute-Garonne :** Je remercie Saint-Michel de plusieurs grâces temporelles obtenues. P. B. — **Manche :** Reconnaissance à Saint-Michel pour une petite Michelle qui est venue égayer votre foyer, veuillez la lui consacrer. A. S. ; Que Saint-Michel protège mon foyer comme il l'a fait tant de fois. X... — **Trois messes d'actions de grâces pour le succès d'une opération J. H. ;** Grâce à Saint-Michel, mes désirs sont réalisés, priez encore pour moi. J. G. — **Marne :** Merci à Saint-Michel dont la protection a maintenu la paix dans ma famille. X... — **Sarthe :** Depuis 6 mois, je priais pour avoir des fermiers chrétiens et solvables. N'en trouvant pas, j'ai fait une neuvaine à Saint-Michel, à la fin de cette neuvaine, des personnes très convenables se présentèrent avec qui je ne regrette pas d'avoir traité. Merci au Grand Archange. X... — **Seine :** En reconnaissance des bienfaits reçus par l'intercession de Saint-Michel, inscrivez-moi dans son archiconfrérie. H. C. ; je vous avais écrit, en Novembre, pour vous prier de suspendre mon abonnement aux annales. Ayant, par l'intercession de Saint-Michel, augmenté mon petit travail je vous envoie avec plaisir mon offrande. C. D. — **Rhône.** Merci à Saint-Michel pour plusieurs grâces. M. D. — **Somme :** Offrande en reconnaissance de l'intervention de Saint-Michel dans une affaire où l'on sentait la puissance diabolique. G. C. — **Guadeloupe :** Je puis affirmer que maintes fois très manifestement, Saint-Michel est venu à mon aide. Je ne puis assez le remercier pour moi et les personnes qui éprouvent sa puissante protection. N. B.





## Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier « Bulletin ».

Ain. — NANTUA : Mlle Ponnet. — Alpes-Maritimes. — MENTON : M. Masserès. — Aude. — TOUZORELLE : Mlle Camille Bastié. — Aveyron. — SAINT-FÉLIX : M. Joseph Bros. Mme Noëlie. — MARTY : Mlle Marie Bessière. — Calvados. — LISIEUX : M. Philippe Fournier. — Hérault. — MONTAUD : Mme Rosalie Combettes et Mlle Joséphine Combettes, très dévouées à Saint-Michel. — Gard. — NIMES : M. Marcel Fenaud. — Manche. — CHERBOURG : Mme MICHEL. COUTANCES : M. le Chanoine Carnet, du Vénérable Chapitre. LA MANCELLIÈRE : M. de Tesson de la Mancellière. QUETREVILLE SUR-SIKNE : Eugénie Cléroult, Julie Marie, Albertine Rébillon. SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET : M. L'abbé Lelandais, *chaplain épiscopal*. SAINT-JAMES : Mlle Aimée Guillard, *pieuse associée*, bienfaitrice de nos œuvres. SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS LA COCARNE : M. Auguste Chéreau. SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES : M. l'abbé Vital Aubut. — Morbihan. — M. Paul Lefeuvre. — Puy-de-Dôme. — ROYAT : Mme Adeline Arnaud. — Pyrénées-Orientales. — PERPIGNAN : Mme Jeanne Restaud. — Seine. — PARIS : M. Jacques Lefèvre. Mme Renée Chappelier, *très fidèle associée* Michel Passy. — Saône-et-Loire. — CHALONS : Mme Marie-Louise Poncet. — Seine-Inférieure. — YVETOT : M. Jules Audièvre. Mme Adolphe Leroux. — Tarn. — CASTRES : M. Paul Etienne, *fidèle associé*. — Etats-Unis. — FARWIER. — Mars. Octavie Bail. — Irlande. — DUBLIN : Mary Shine.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !*

Le Gérant : Fr. SIMON.



IMPRIMERIE FRANCIS SIMON, RENNES.

## BIBLIOGRAPHIE

*Ter Haar. Casus Conscientiæ de præcipuis hujus octatis vitiis communique remediis.* In-8 max., pag. VIII-210. Lires italiennes: 10. Casa Editrice Marietti, via Legnano, 23, Turin, 118.

Il est ici question des récidivistes. Ils sont étudiés de façon pratique, pour les cas les plus fréquents qui se présentent hélas de nos jours : l'incrédulité, l'omanisme conjugal et l'injustice. On envisage en long et en large, et avec raison, les remèdes plus aptes à guérir ces maux dont tant d'âmes ont à souffrir. Du point de vue de l'exposition, à signaler surtout la clarté de l'exposé, et la prudence du jugement dans les diverses solutions proposées.

*Paſcal. Pensées Choisies.* 3<sup>e</sup> Edition. Préface et Introduction par E. Cretté, chez Téqui 82, rue Bonaparte. 76 pages. 1 fr. 50.

*Réalisme Méthodique* par Etienne Gilson, professeur au Collège de France. Cours et Documents de Philosophie. Collection publiée sous la direction d'Yves Simon. Chez Téqui, 82, rue Bonaparte. 108 pages.

*Les Novices de Notre-Seigneur*, 4<sup>e</sup> édition, texte revu et généralisé. Prix : 9 fr., franco 9 fr. 50 étranger 10 fr. 50. Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6<sup>e</sup>).

Cette 4<sup>e</sup> édition, substantiellement la même que les trois précédentes, diffère totalement d'elles, toutefois, pour les motifs suivants :

Le texte s'adresse, d'un bout à l'autre, non plus à une catégorie de Religieuses en particulier, mais bien aux Religieuses en général, et donc peut être introduit dans les Communautés et Noviciats sans distinction ;

de plus, il s'est enrichi d'un nouveau chapitre sur Judas, le mauvais Novice, — et de multiples notes additionnelles de détail ;

enfin, pour la mise au point de certains détails d'ordre exégétique, il a été revu par un prêtre au courant des travaux en cours sur l'Évangile.

R. LORTAL (abbé) P. S. S., professeur au grand séminaire d'Avignon. — *Éléments de théologie morale sociale.* T. I. — MORALE SOCIALE GÉNÉRALE. — Lettre-préface de Mgr de Llobet, archevêque d'Avignon. In-8<sup>e</sup> carré. Prix : 13 frs. Franco. Librairie Téqui.

*Introduction* : Notion, division, sources, histoire, méthodes, importance de la *théologie morale sociale*.

*Notions Préliminaires* : Définition de la Société en général ; origine des sociétés ; but des sociétés ; droits et devoirs des sociétés et de leurs membres ; division des sociétés, division des droits et des devoirs sociaux, (Réfutation des erreurs).

*Première partie de la Théologie morale sociale.* (Morale sociale générale) ; Vertus sociales proprement dites. — Préliminaires. Charité sociale ; prudence sociale ; justice sociale ; équité sociale ; religion sociale ; piété ; reconnaissance sociale ; vengeance sociale ; véracité sociale....

APPENDICES : 1<sup>o</sup> Rôle social des dons du S.-E. — 2<sup>o</sup> La justice distributive ; le respect et l'obéissance.



## LES MARÉES DANS LA BAIE DU MONT S<sup>t</sup>-MICHEL

Du 15 Février au 15 Mars 1937.

DATES	PLEINES MERS				DATES	PLEINES MERS			
	matin	hauteur	soir	hauteur		matin	hauteur	soir	hauteur
	n. m.	m. c.	h. m.	m. c.		h. m.	m. c.	h. m.	m. c.
<b>Fév.</b>					<b>Mars</b>				
15 L	8 38	13.75	20 55	13 25	1 L	8.25	13	20.38	12.65
16 M	9.12	13.20	21 31	12.75	2 M	8.52	12.45	21. 5	12.15
17 M	9.52	12.50	22 14	11.95	3 M	9.19	11.70	21 34	11.40
18 J	10 39	11 50	23 10	11 15	4 J	9.51	10.90	22. 9	10.70
19 V	11 50	10.75	.....	.....	5 V	10.30	10.20	22.59	10.10
20 S	0 38	10.75	13 32	10.60	6 S	11.36	9.70	.....	.....
21 D	2.23	10.85	15. 8	10	7 D	0 22	9.80	13 17	9 70
22 L	3.44	11.75	16.19	11.75	8 L	2. 9	10.15	14.51	10.30
23 M	4 47	12.50	17.13	12 50	9 M	3 27	10.85	15.55	11.05
24 M	5.36	13.10	17 57	13	10 M	4 23	11.85	16.46	12.10
25 J	6.18	13.50	18.37	13.25	11 J	5. 8	12.80	17 29	12.95
26 V	6.53	13.70	19.10	13.40	12 V	5.48	13.50	18. 8	13.55
27 S	7.26	13.65	19.42	13.30	13 S	6 25	14.05	18.46	13.95
28 D	7.56	13.35	20 10	13.05	14 D	7 0	14.35	19.24	14.10
					15 L	7.41	14.30	20. 1	13.97

LES PLUS BELLES MARÉES : 15, 25, 26, 27 Février. 12, 13, 14, 15 Mars

**Observations.** — La barre, ou arrivée de la mer dans le cours du Couesnon se produit au Mont environ 1 h. 1/2 avant la pleine mer. L'heure indiquée dans ce tableau est l'heure solaire. L'heure de l'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, *plus tôt que plus tard*. — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13<sup>m</sup>20 à 13<sup>m</sup>40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

### Chemins de Fer Normands

#### DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

(Service d'Autobus ou Autorail)

DÉPARTS DE PONTORSON : 8 h. 24 ; 10 h. 40, (Mercredi 11 h. 45) ;  
16 h. 55.

DÉPARTS DU MONT-SAINT-MICHEL : 9 h. ; 16 h. 20 ; 17 h. 45.

Le trajet de Pontorson au Mont Saint-Michel dure 20 minutes.